



Spécial
COMMISSION
BRUXELLES

Commission des Communautés européennes



Unité «Formation du personnel»

FORMATION
MODULAIRE
SUR LES INSTITUTIONS
ET
POLITIQUES
COMMUNAUTAIRES



FORMATION MODULAIRE SUR LES INSTITUTIONS ET POLITIQUES COMMUNAUTAIRES

Dans le contexte du lieu d'affectation, l'objectif de ces cours est de favoriser, dès la prise de fonction, l'intégration de tout nouveau fonctionnaire et agent. En fonction des disponibilités et de l'accord des Directions Générales concernées, ces cours sont également ouverts au personnel de recrutement plus ancien désirant actualiser ses connaissances.

L'organisation du cycle en cinq modules, répétés régulièrement, permet une participation échelonnée dans le temps pour mieux répondre aux exigences spécifiques de chaque participant et de chaque service. Le coordonnateur en matière de formation de chaque DG/Service conseillera chaque fonctionnaire ou agent sur les modules qu'il a intérêt à suivre en priorité. Le choix se concrétisera en une fiche personnelle d'inscription (cf. double page centrale) recto/verso à remettre pour avis au supérieur hiérarchique direct qui à son tour la transmettra pour visa et observations éventuelles au coordonnateur en matière de formation. Elle sera adressée le plus tôt possible à l'Unité Formation, qui la traitera et en communiquera copie à l'intéressé, après y avoir indiqué son accord et le cas échéant d'éventuels changements de dates.

Pour tout renseignements complémentaire : Mme Spinola (tél. 63387), M. Aplin (tél. 61629) et M. Mehlen (tél. 56242), particulièrement chargés de ce programme, sont à votre disposition.

Les quatre premiers modules sont ouverts à toutes les catégories de grade. Le module V est réservé aux fonctionnaires A/LA désignés par leurs Directions Générales.



Pour chaque fonctionnaire/agent, en accord avec son service et son coordonnateur en matière de formation, la suite du programme se concrétise au travers des différentes actions organisées par l'Unité Formation, demandées par les Directions Générales/Services ou à l'initiative du fonctionnaire.

Les actions sont publiées dans le programme annuel, les informations administratives «Spécial Formation» et le «Calendrier mensuel des principales actions de formation».

**ORGANISATION PRATIQUE
JANVIER-DECEMBRE 1991**

PROGRAMME

Prochaine mise à jour : juin 1991

I. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES GENERALES - PARTIE G

Première partie du programme.
Trois modules permettant aux nouvelles recrues d'effectuer les premières démarches dans la fonction publique européenne.

MODULE I **Droits et devoirs du fonctionnaire**

Deux séances d'une demi-journée chacune, automatiquement intégrées dans le circuit des modalités de prise de fonction. Indispensables pour tout nouveau fonctionnaire ou agent.

1ère séance

Projection de films sous-titrés FR/EN suivie d'un court débat général sur les thèmes suivants :

- Statut
- Carrières
- Assurance maladie
- Formation
- Comité du Personnel
- Bureau de Sécurité

2ème séance

En collaboration avec les services concernés, approfondissement des thèmes relatifs aux droits et devoirs du fonctionnaire : table ronde sur les Statut et Carrières, suivie des conférences/débats sur l'assurance maladie et les droits administratifs et financiers.

L'approfondissement des autres sujets de la 1ère séance est prévu au module II.

Périodicité : une demi-journée, 2 fois par mois

Dates : 9 et 22 janvier, 5 et 21 février, 8 et 20 mars, 10 et 19 avril, 7 et 24 mai, 7 et 21 juin, 4 et 19 juillet, 10 et 23 septembre, 7 et 21 octobre, 7 et 21 novembre, 5 décembre.

Langue : FR/EN

Localisation : Loi 53, salle 2/1

Périodicité : une demi-journée, 1 fois par mois

Dates : 25 janvier, 1 mars, 5 avril, 25 avril, 30 mai, 27 juin, 30 septembre, 29 octobre et 26 novembre.

Langue : FR/EN

Localisation : à préciser

Une documentation de référence et/ou cahiers d'accompagnement aux films sont remis aux participants.

En cas de difficulté pour assister à la première séance ou pour visionner les films il est possible de contacter le Centre d'Apprentissage Professionnel et de Formation Assistée (CAPFA) de l'Unité Formation - Loi 57 6/45 - Tél. 59036 ou 64568

Heures : mardi et jeudi 13.30 - 18.00 - mercredi et vendredi 8.30 - 13.00

**VISA ET OBSERVATIONS EVENTUELLES DU COORDONNATEUR
EN MATIERE DE FORMATION**

Date Signature

**Formulaire à adresser à l'Unité "Formation du Personnel"
LOI 57 - 8/59**

**Mme Spinola (tél. 63387), M. Aplin (tél.61629) et M. Mehlen (tél. 56242)
particulièrement chargés de ce programme,
sont à votre disposition pour tout renseignement utile.**

PROGRAMME DU CYCLE AU VERSO 

** cocher l'option choisie*

CALENDRIER DES COURS MO

MODULE 1
<p>Réservé aux nouveaux fonctionnaires uniquement</p>

MODULE 2
<i>1 journée au choix*</i>
<input type="checkbox"/> 9 avril <input type="checkbox"/> 28 mai <input type="checkbox"/> 25 juin <input type="checkbox"/> 17 septembre <input type="checkbox"/> 15 octobre <input type="checkbox"/> 13 novembre <input type="checkbox"/> 10 décembre Langue : <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> EN
SEANCE II
<i>1 journée au choix*</i>
<input type="checkbox"/> 25 mars <input type="checkbox"/> 16 avril <input type="checkbox"/> 31 mai <input type="checkbox"/> 24 juin <input type="checkbox"/> 22 octobre <input type="checkbox"/> 12 novembre <input type="checkbox"/> 9 décembre Langue : <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> EN

Cour des Comptes
<input type="checkbox"/> 6 mars (après-midi) <input type="checkbox"/> 28 mai (après-midi) <input type="checkbox"/> 28 novembre (après-midi) Langue : <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> EN
Comité économique et social et Comité consultatif CECA
<input type="checkbox"/> 14 mars (après-midi) <input type="checkbox"/> 22 mai (après-midi) <input type="checkbox"/> 17 octobre (après-midi) Langue : <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> EN

MO
<i>1/2 jour</i>
<input type="checkbox"/> 8 avril <input type="checkbox"/> 11 juin <input type="checkbox"/> 24 octobre Langue
SI
<i>1 jour</i>
<input type="checkbox"/> 15 avril <input type="checkbox"/> 5 novembre Langue
SI
<i>1 jour</i>
<input type="checkbox"/> 21 mars <input type="checkbox"/> 23 avril <input type="checkbox"/> 16 octobre Langue
SE
<i>1/2 jour par</i>
Conseil
<input type="checkbox"/> 14 mars <input type="checkbox"/> 28 mai <input type="checkbox"/> 17 octobre Langue
Cour
<input type="checkbox"/> 6 mars <input type="checkbox"/> 28 mai <input type="checkbox"/> 28 novembre Langue
Parleme
<input type="checkbox"/> 18 mars <input type="checkbox"/> 22 mai <input type="checkbox"/> 3 décembre Langue

* cocher le(s) option(s) choisie(s)

AIRES (1er mise à jour - mars 1991)

E 3
choix*
<input type="checkbox"/> EN
II
choix*
<input type="checkbox"/> EN
III
choix*
<input type="checkbox"/> EN
IV
choix, on*
ministres
(n)
(n)
(n) matin)
<input type="checkbox"/> EN
ice
(n)
(n) matin)
<input type="checkbox"/> EN
opéen
(n)
(n) matin)
<input type="checkbox"/> EN

MODULE 4
<i>1/2 journée par politique*</i>
<input type="checkbox"/> 20 mars (matin) -DG I
<input type="checkbox"/> 20 mars (après-midi) -DG IV
<input type="checkbox"/> 21 mars (matin) -DG XXI
<input type="checkbox"/> 21 mars (après-midi) -DG VIII
Langue : <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> EN
<hr/>
<input type="checkbox"/> 17 avril (matin) -DG XII
<input type="checkbox"/> 17 avril (après-midi) -DG XIII
<input type="checkbox"/> 18 avril (matin) -DG VI
<input type="checkbox"/> 18 avril (après-midi) -DG III
Langue : <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> EN
<hr/>
<input type="checkbox"/> 4 juin (matin) -DG II
<input type="checkbox"/> 4 juin (après-midi) -DG V
<input type="checkbox"/> 5 juin (matin) -DG XXIII
<input type="checkbox"/> 5 juin (après-midi) -DG VII
Langue : <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> EN
<hr/>
<input type="checkbox"/> 25 sept. (matin) -DG X
<input type="checkbox"/> 25 sept. (après-midi) -DG XI
<input type="checkbox"/> 26 sept. (matin) -DG XIV
<input type="checkbox"/> 26 sept. (après-midi) -DG XV
Langue : <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> EN
<hr/>
<input type="checkbox"/> 3 oct. (matin) -DG XVI
<input type="checkbox"/> 3 oct. (après-midi) -DG XVII
<input type="checkbox"/> 4 oct. (matin) -DG XVIII
<input type="checkbox"/> 4 oct. (après-midi) -DG XXII
Langue : <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> EN
<hr/>
<input type="checkbox"/> 19 nov. (matin) -Service "Politique des consommateurs"
Langue : <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> EN
<hr/>
<input type="checkbox"/> 12 déc. (matin) -Office Statistique
Langue : <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> EN

<p>MODULE 5</p> <p>Inscription sur proposition des coordonnateurs en matière de formation</p>

**Demande d'inscription à la FORMATION MODULAIRE SUR
LES INSTITUTIONS ET POLITIQUES COMMUNAUTAIRES**

FONCTIONNAIRE OU AGENT CONCERNE PAR LA DEMANDE

Nom Prénom

Bâtiment Bureau Tél.

fonctionnaire - autres agents*

Lieu d'affectation Entrée en service

DG et service Cat/grade N° pers.

Date Signature

AVIS DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT

Compatibilité de l'action avec les exigences du bon fonctionnement du service*

compatible incompatible

MODULE II

Environnement administratif et social

Deux séances d'une journée chacune, organisées en collaboration avec les services concernés.

1ère séance :

Conférence/débat sur l'environnement administratif et social.

Selon la disponibilité des conférenciers et par groupe de deux/trois thèmes, les sujets suivants seront traités :

- Direction Générale du Personnel et de l'Administration
- Formation
- Comité du Personnel
- Service de Traduction
- Service d'Interprétation/Conférence
- COPEC
- Sécurité et hygiène de travail
- Bureau de Sécurité

2ème séance :

Visite guidée de la ville suivie d'un déjeuner et d'une conférence sur l'histoire et l'organisation du pays et d'une conférence/débat sur les activités des Services Sociaux y compris Bureau d'accueil et Cercle de loisirs.

Périodicité : une journée, 1 fois par mois

Dates : 9 avril, 28 mai, 25 juin, 17 septembre, 15 octobre, 13 novembre et 10 décembre.

Langue : FR/EN

Localisation : Loi 53 (salle à préciser)

Périodicité : une journée, 1 fois par mois selon demandes

Dates : 25 mars, 16 avril, 31 mai, 24 juin, 22 octobre, 12 novembre et 9 décembre.

Langue : FR/EN

Départ en autocar \pm 9.00 h.

Déjeuner à la Commission et conférence dans une salle de cours pour la suite du programme.

Dans la mesure du possible, les participants recevront des dossiers spécifiques et/ou une documentation de référence.

MODULE III

Les aspects historico-institutionnels

Cette partie du cycle, développée en quatre séances, s'adresse également à tout fonctionnaire et agent désirant approfondir ses connaissances sur les thèmes repris ci-dessous.

1ère séance :

Conférence/débat sur les aspects historico-institutionnels de la Communauté, de son évolution à la lumière de l'Acte Unique et de son actualité.

Cette séance est assurée par des fonctionnaires du Service juridique

Périodicité : une demi-journée, 3 fois par an

Dates : 8 avril, 11 juin et 24 octobre.

Langue : FR/EN

Localisation : Loi 53 (salle à préciser)

2ème séance :

Structure de la Commission, procédures internes et interinstitutionnelles.

Cette séance est assurée par des fonctionnaires du Secrétariat Général.

Périodicité : une demi-journée, 3 fois par an

Dates : 15 avril et 5 novembre.

Langue : FR/EN

Localisation : Loi 53 (salle à préciser)

3ème séance :

Introduction aux notions fondamentales relatives à l'établissement et à l'articulation du Budget et au rôle du Contrôle Financier.

Cette séance sur deux demi-journées sera assurée en collaboration avec la Direction Générale des Budgets et la Direction Générale du Contrôle Financier. La première demi-journée sera une conférence/débat, la seconde sera animée selon le style des «études de cas».

Périodicité : une journée, 3 fois par an

Dates : 21 mars, 23 avril et 16 octobre.

Langue : FR/EN

Localisation : Loi 53 (salle à préciser)





4ème séance :

Les Institutions européennes : leur rôle, leur organisation interne et leur fonctionnement.

Série de conférences-débats assurées par des fonctionnaires de ces Institutions, qui se succéderont pour présenter :

- Le Conseil des Ministres
- La Cour de Justice
- Le Parlement Européen
- Le Comité Economique et Social et le Comité Consultatif CECA
- La Cour des Comptes

Périodicité : une demi-journée par Institution, 3 fois par an
Dates :

- Conseil des Ministres : matinées des 14 mars, 28 mai et 17 octobre.
- Cour de Justice : matinées des 6 mars, 28 mai et 28 novembre.
- Parlement Européen : matinées des 18 mars, 22 mai et 3 décembre.
- Comité Economique et Social et Comité Consultatif CECA : après-midi des 14 mars, 22 mai et 17 octobre.
- Cour des Comptes : après-midi des 6 mars, 28 mai et 28 novembre.

Langue : FR/EN

Localisation : Loi 53 (salle à préciser)

Dans la mesure du possible, les participants recevront des dossiers spécifiques et/ou une documentation de référence.

Pour ceux qui le souhaitent, une bonne introduction ou révision du contexte général peut également s'effectuer auprès du CAPPA (cf. module I).

Voici une liste non exhaustive des thèmes disponibles en audio-visuel:

- *Après 20 siècles*
- *Jean Monnet*
- *Robert Schuman*
- *30ème anniversaire de la signature des Traités*
- *Dossier Institutions et Capitales*
- *Jacques Delors*
- *L'Europe des Douze*
- *Les Institutions*
- *Le Grand Marché*
- *Notre Europe*
- *Le Parlement Européen*
- *Le Comité Economique et Social*
- *Le Comité Consultatif de la CECA*
- *Le Conseil de l'Europe*

II. LES GRANDES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES - PARTIE CGP

Seconde partie du programme

MODULE IV

Une demi-journée par politique - deux politiques par séance

Partie du programme destinée à familiariser les participants aux grandes politiques communautaires.

Différents sujets seront développés pour introduire des aspects spécifiques visant à mieux comprendre l'origine de la Direction Générale/Service concerné, la politique en question, la structure interne et les formes de coopération externe, les grands dossiers du moment et les perspectives à court terme.

Particulièrement pour ce module, les conseils des responsables des services d'affectation s'avèrent nécessaires pour recenser avec pertinence en plus du sujet principal, les sujets complémentaires.

A l'heure actuelle et à titre d'exemple, les thèmes suivants sont prévus:

- Community relations with East European countries (DG I)
- L'ouverture des marchés publics (DG II)
- La Politique Générale de la Concurrence : le contrôle communautaire (DG IV)
- La libre circulation des personnes et l'emploi (DG V)
- La Politique agricole commune (DG VI)
- Science and Technology for Europe (DG XII)
- Community Policy in the field of Information (DG XIII)
- Les Politiques régionales (DG XVI)
- Union douanière et fiscalité indirecte (DG XXI)
- Le rôle de l'Office Statistique (OSCE)
- Energie

Périodicité : 1 fois par mois

Dates : 20 mars **matin** : DG I / **après-midi** : DG IV

21 mars **matin** : DG XXI / **après-midi** : DG VIII

17 avril **matin** : DG XII / **après-midi** : DG XIII

18 avril **matin** : DG VI / **après-midi** : DG III

4 juin **matin** : DG II / **après-midi** : DG V

5 juin **matin** : DG XXIII / **après-midi** : DG VII

25 sept. **matin** : DG X / **après-midi** : DG XI

26 sept. **matin** : DG XIV / **après-midi** : DG XV

3 oct. **matin** : DG XVI / **après-midi** : DG XVII

4 oct. **matin** : DG XVIII / **après-midi** : DG XXII

19 nov. **matin** : Service "Politique des consommateurs"

12 déc. **matin** : Office Statistique

Langue : FR/EN

Localisation : Loi 53 (salle à préciser)

Après chaque sujet et dans la mesure du possible, les participants recevront des dossiers spécifiques et/ou une documentation de référence.

En guise d'introduction au module, pour ceux qui le souhaitent, une documentation audio-visuelle accompagnée, le cas échéant, d'une bibliographie est accessible sur rendez-vous auprès du CAPFA (cf. module I).

**III. SEMINAIRE RESIDENTIEL AU COLLEGE D'EUROPE A BRUGES,
COURS AVEC PROFESSEURS DU COLLEGE ET REPRESENTANTS DU MONDE SOCIO-POLITICO/ECONOMIQUE**

PARTIE CEB

Troisième partie du programme

Module destiné aux nouveaux fonctionnaires et agents A/LA.

Sur demande motivée d'une Direction Générale des priorités différentes peuvent être établies.

Le but du séminaire étant de réunir un groupe de fonctionnaires des différentes Institutions communautaires durant une semaine pour suivre une formation thématique européenne bien spécifique et réfléchir en groupe sur le rôle des Communautés.

Le déroulement se fait en deux phases

MODULE V

5 journées

Phase I

Séance d'introduction co-animée par l'Unité Formation et l'assistant du Recteur, la semaine qui précède le départ en séminaire.

Présentation de l'histoire et du rôle du Collège, définition du contenu du programme, choix du thème et des rapporteurs de la table ronde, préparation du débat et désignation des présidents des séances. C'est aussi lors de cette rencontre que sont traités les aspects relatifs à l'organisation du séminaire.

Phase I - (3 heures)

Périodicité : une demi-journée, 6 fois par an

Dates : 18 février, 11 mars, 15 avril, 16 septembre, 14 octobre et 18 novembre.

Langue : FR ou EN (sans interprétation)

Localisation : Loi 53 (salle à préciser)





Afin de faciliter le bon déroulement des cours et les déplacements des collègues en provenance de Luxembourg, le séminaire à Bruges débute à 12.00 le lundi avec une rencontre suivie du déjeuner. Ce décalage permet à certains d'arriver à l'hôtel, et à d'autres la visite de la bibliothèque du Collège. La première séance débute à 14h30.

Phase II :

Un semaine au Collège de d'Europe à Bruges.

Pour chaque séminaire un programme spécifique est élaboré, normalement dix thèmes plus une table ronde sur un thème choisi par les participants et une séance d'évaluation qui clôture le séminaire.

Pour donner une idée du contenu, voici une liste des thèmes retenus plus fréquemment en 1990 :

- La problématique de l'Union Européenne
- ACP - Relations in the framework of LOME IV
- Intégration et coopération dans une Europe en mouvement
- L'arrière fond historique de la Communauté Européenne
- L'équilibre institutionnel communautaire et son évolution future
- Euro-japanese relations : Problems and prospects
- Europe de l'Est : des libertés à la liberté
- Le rôle de la Cour de justice dans le processus d'intégration communautaire
- U.S. - Europe relations : problems - prospects
- L'Europe une et diverse : conséquences pour l'intégration actuelle
- Les régions dans la Communauté : le cas de ...
- L'Acte Unique et les relations extérieures de la C.E.
- Private enterprise and E.C. trade policy
- The enlargement of the European Community : the case of ...
- Le Parlement Européen face à la mutation de l'Europe
- La Communauté face aux défis institutionnels

Phase II (4 jours 1/2)

Périodicité : 6 fois par an

Dates : 25 février, 18 mars, 22 avril, 23 septembre, 21 octobre et 25 novembre.

Langue : FR ou EN (sans interprétation)

Localisation : Collège d'Europe à Bruges